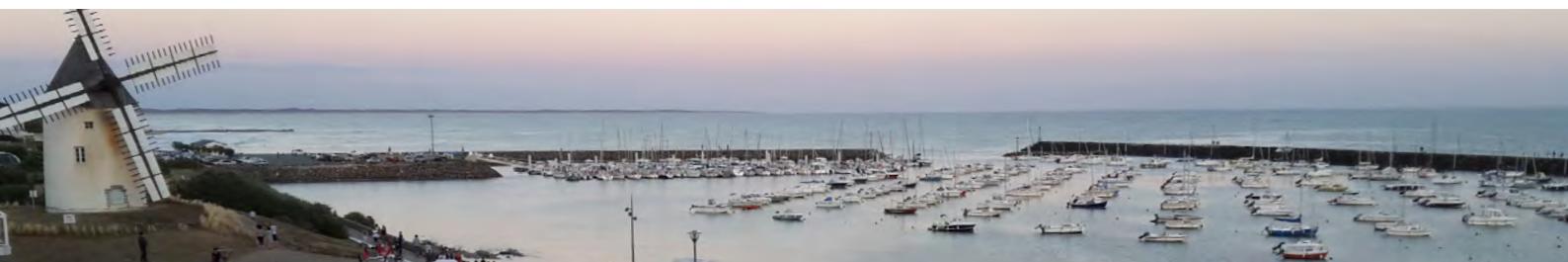


Le bulletin d'information de la commune de Jard-sur-Mer



POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE DE L'HÔTEL DE VILLE



Le 5 avril dernier, une nouvelle étape a été franchie pour le chantier de l'Hôtel de Ville.

Accompagnée de son Conseil Municipal, du député Patrick Loiseau, de la sénatrice Annick Billon, du sénateur Didier Mandelli, du conseiller régional Philippe Barré, du conseiller départemental et président de Vendée Grand Littoral Maxence de Rugy, Mme le Maire, Sonia Gindreau, a posé la première pierre symbolique du projet d'extension et de réhabilitation de ce bâtiment.

Le cabinet de maîtrise d'œuvre a élaboré un projet d'ensemble prévoyant la construction d'un bâtiment neuf à la place de la Mairie, ainsi qu'une rénovation du bâtiment patrimonial afin de concevoir un seul et même ensemble fonctionnel, avec pour particularité l'usage de plusieurs matériaux biosourcés.

Le projet est financé par la souscription d'un emprunt de 930 000 €, un autofinancement communal, ainsi que par des subventions publiques de l'État, de la Région, du Conseil départemental, du Sydev et de Vendée Grand Littoral. Les travaux sont prévus pour être achevés au printemps 2023.

PLAN DE CIRCULATION PRÉSENTÉ À LA RÉUNION PUBLIQUE

Le 1^{er} avril dernier, une réunion publique était organisée pour présenter aux habitants de la commune, l'étude réalisée visant à mettre en œuvre sur la ville, un nouveau plan de circulation.

Confrontée à un ensemble d'enjeux et de problématiques en matière de circulation routière, la commune a été amenée naturellement à réfléchir à d'autres schémas envisageables de circulation, élaborés autour des contraintes suivantes :

- une fréquentation estivale qui se traduit par un nombre important d'utilisateurs des voies publiques (véhicules à moteur, cycles et piétons) ;
- une trame urbaine de village, avec des rues étroites ;
- des difficultés à trouver son chemin dans les dédales de rues, pour les personnes ne connaissant pas la commune ;
- un enclavement au niveau du port de plaisance ;
- des rues en centre-ville qui devront être réaménagées en raison des travaux d'effacement de réseaux ;
- une volonté de développer des liaisons douces pour favoriser et sécuriser le déplacement des cyclistes et des piétons.

M. Sirot et Mme Mouneron, du bureau d'études BSM et du

cabinet d'architecte "Côté paysage" aux Sables d'Olonne, ont présenté leur étude réalisée pour le compte de la commune.

Le plan de circulation imaginé vise à simplifier et à favoriser les déplacements doux et collectifs.

Les modifications envisagées seront mises en œuvre progressivement à titre d'essai, avec un démarrage pour certaines, dès cette année.

Le nouveau plan de circulation est consultable sur le site web de la ville, rubrique "Actualités" ou à la Mairie.



COMpte ADMINISTRATIF 2021

SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
DÉPENSES	3 721 991,11 €	DÉPENSES	2 194 077,41 €
RECETTES	4 779 486,16 €	RECETTES	2 444 515,46 €
RÉSULTAT 2021: 1 057 495,05 €		RÉSULTAT 2021: 250 438,05 € AVEC EXCÉDENT 2020: 715 937,54 €	

BUDGET ET PROJETS 2022



Le 31 mars dernier, le Conseil Municipal a voté le budget 2022. Le budget adopté a été établi avec la volonté de maîtriser les dépenses de fonctionnement pour favoriser l'investissement, tout en maintenant les taux des impôts communaux.

Il permet ainsi à la commune de continuer son développement à travers un programme d'investissement ambitieux. L'objectif premier est de poursuivre l'amélioration de la qualité de vie des habitants.

C'est quoi le budget ?

Le vote du budget est un acte fort dans la vie d'une collectivité locale. Il fixe les engagements pour l'année via un plan d'actions et détermine les priorités.

FISCALITÉ

En 2022, les taux des impôts locaux sont identiques à ceux appliqués en 2021, à savoir :

- 9,39 % pour la taxe sur le foncier bâti,
- 19,15 % pour la taxe sur le foncier non bâti.

Le taux de la taxe d'habitation reste le même pour les personnes encore soumises à cette taxe, comme pour les propriétaires de résidences secondaires.

À noter que les bases d'imposition ont été réévaluées de 3,4 % par les services de l'État pour tenir compte de l'inflation sur 2021.

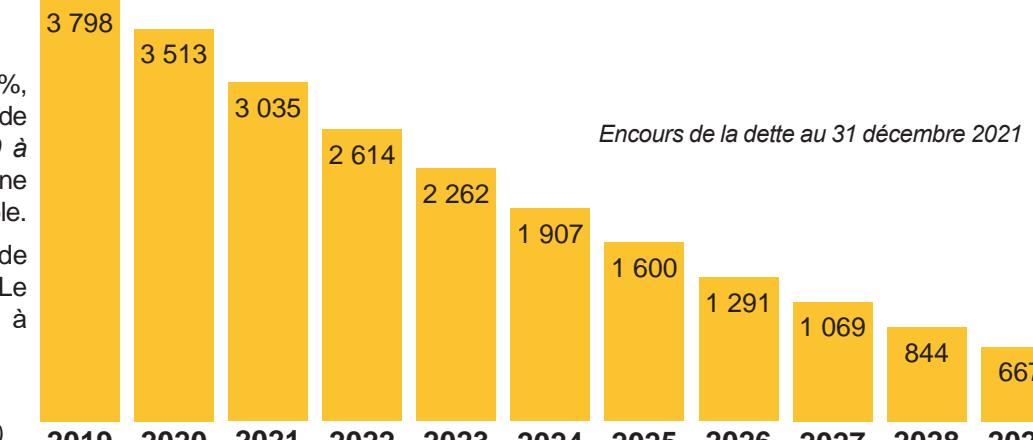
Le produit des impôts locaux constitue la recette principale de la commune et représente 63,7 % de son budget de fonctionnement.

ENDETTEMENT

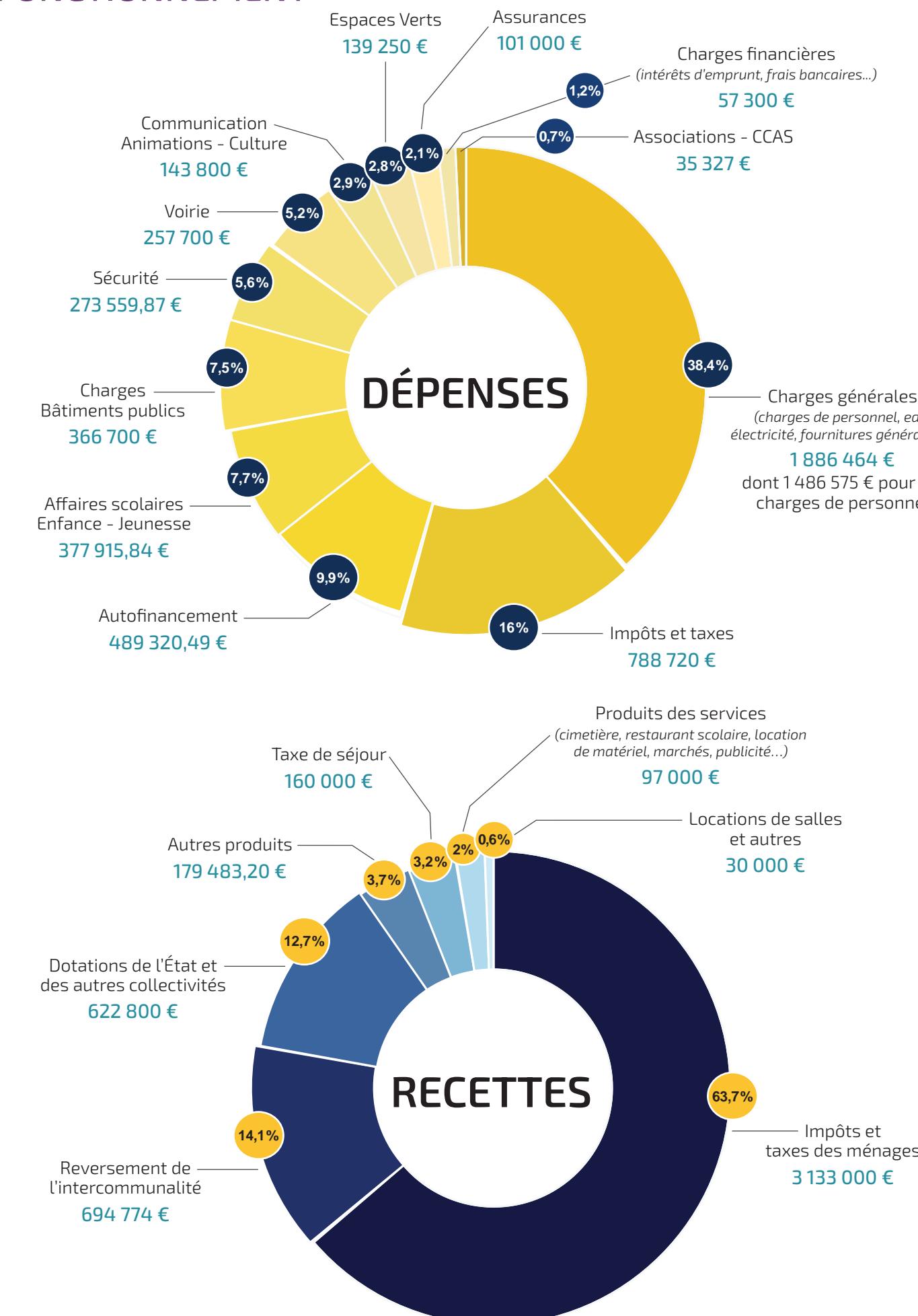
Avec un taux d'endettement de 1,47 %, contre 2,89 % pour les communes de même strate démographique (2 000 à 5 000 habitants), la dette de la commune est par conséquent très raisonnable.

La capacité dynamique de désendettement est de 2,6 ans. Le seuil d'alerte est quant à lui, fixé à 10 ans.

Endettement en stock (en milliers d'euro)



4 917 057,20 € FONCTIONNEMENT



■ ÉVOLUTION DES DOTATIONS DE L'ÉTAT

Depuis 2012, les communes doivent faire face à la baisse des dotations de l'État. Pour Jard-sur-Mer, ces dotations ont quasiment été réduites de moitié.

Nous devons rester vigilants sur les effets des mesures gouvernementales à partir de 2023, lesquelles pourraient impacter défavorablement la dotation globale de fonctionnement.

Ces dotations représentent 12,7 % du budget de fonctionnement de la commune.

2018	2019	2020	2021	2022
553 331,00 €	545 535,00 €	544 417,00 €	544 417,00 €	545 127,00 €

■ LES PRINCIPALES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT EN 2022

Montant total des dépenses, englobant les restes à réaliser (RAR) de 2021 : 5 019 888,20 €

Hôtel de Ville Quelques exemples d'action > Reconstruction et réhabilitation de l'Hôtel de Ville	Éclairage public Effacement des réseaux Quelques exemples d'action > Effacement des réseaux > Éclairage pour mise en valeur de l'Église Sainte-Radegonde
Voirie - Espaces Verts Quelques exemples d'action > Achèvement des travaux rue des Héronnais > Aménagement du parvis de l'Hôtel de Ville > Audit sur les eaux pluviales > Études d'aménagement de voirie	Zone d'Aménagement Concerté Quelques exemples d'action > Passeport Accession à la propriété > Part communale relative aux fouilles archéologiques de la ZAC de l'Île Perdue
Capital des emprunts à rembourser 471 600,00 € Exemple d'action > Provision pour acquisition foncière	Foncier 141 108,00 € Exemple d'action > Provision pour acquisition foncière
Achats - Travaux Équipements divers 425 548,00 € Quelques exemples d'action > Rénovation du Moulin de Conchette > Rénovation des sanitaires de la capitainerie du port > Achat de mobilier pour la nouvelle Mairie > Mise en accessibilité du complexe des Ormeaux (programme Ad'AP)	Équipements sportifs 72 940,00 € Exemple d'action > Étude de faisabilité pour la rénovation de la salle omnisports de Madoreau
Ateliers municipaux 37 547,00 € Quelques exemples d'action > Achats d'outillages divers	

■ LES PRINCIPALES RECETTES D'INVESTISSEMENT EN 2022

• Reprise du résultat de fonctionnement 2021	1 057 495,05 €
• Autofinancement	489 320,49 €
• Excédent 2021	966 375,59 €
• Subventions d'équipement	424 177,00 €
• Fonds de Compensation pour la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA)	125 000,00 €
• Taxe d'aménagement	150 000,00 €
• Opération de cession	140 000,00 €

Un emprunt de 395 301,36 € est prévu pour équilibrer le budget.
Il sera réalisé selon l'avancée des travaux ou des besoins.

TRIVALIS : COMMUNE TEST ZÉRO DÉCHET

Dans le cadre de l'opération "Commune TEST Zéro Déchet" dans laquelle Jard-sur-Mer s'est lancé, les élèves des deux écoles primaires de la commune doivent assister mardi 31 mai à un spectacle ludique et pédagogique afin de les sensibiliser au tri et à la réduction des déchets.

Au rythme de la musique, les membres de la famille Valorizatti, personnages imaginés par Trivalis et la troupe de théâtre "Casus Délires", les informeront sur le réemploi et le recyclage des déchets.

Quoi de plus efficace que l'humour et l'absurde, pour intégrer les consignes de tri dès le plus jeune âge ! Cette représentation sera suivie d'un goûter, bien sûr, zéro déchet.



DEUX NOUVEAUX ÉLUS AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de Jard-sur-Mer compte deux nouveaux élus : **Philippe Guillet et Dominique Bocquet**. Leur arrivée fait suite aux démissions successives de Karine Riant et Didier Le Bras.

REMISE DES ÉCHARPES TRICOLORES AUX JEUNES CONSEILLERS

Renouvelé en octobre dernier, le Conseil Municipal des Enfants (CME) est composé de six élèves, des écoles Jacques Tati et Saint-Joseph. Élu en 2019, le mandat d'Héloïse Gibouleau (élève de 6^{ème}) a été prolongé d'un an.

Le 7 avril a eu lieu l'installation du CME, en présence des membres de la commission "Affaires scolaires et Jeunesse". Ce fut un moment solennel pour ces jeunes conseillers qui ont reçu alors leur écharpe tricolore.

Pendant leur mandat, ils seront amenés à élaborer des projets sur divers sujets, souhaitant notamment mettre en place des actions liées à la protection de l'environnement, des évènements intergénérationnels ou encore, installer des agrès sportifs, ...



Conseillers municipaux

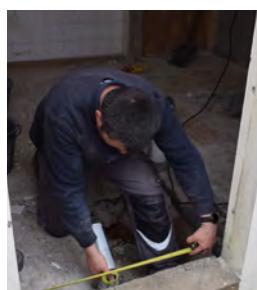
Céline Paoli
Maryline Giraud
Patrick Oysellet
Catherine Besnard
Martine Marette

Membres du CME

Tim Lefebvre
Ilhan Morin
Ève Brient
Jade Fournier
Alix Trainau

TRAVAUX RÉALISÉS DANS LA COMMUNE

RÉNOVATION DES SANITAIRES SITUÉS AUX ORMEAUX ET À L'ÉGLISE PAR LES AGENTS MUNICIPAUX.



RÉAMÉNAGEMENT DE LA RUE DES HÉRONDAIS :
création d'une bande cyclable permettant ainsi aux cyclistes de remonter en contresens cette rue et réalisation des enrobés.



AMÉNAGEMENT PAYSAGER DE L'ENTRÉE DE VILLE RD21 RÉALISÉ PAR LES AGENTS MUNICIPAUX (route de Talmont-Saint-Hilaire).



DÉMOLITION DU BÂTIMENT SITUÉ CHEMIN DES ORMEAUX.



RÉNOVATION DU MOULIN DE CONCHETTE : peinture de la façade réalisée par les agents municipaux et installation des nouvelles ailes fabriquées par l'entreprise Croix.

JARD-SUR-MER SE MOBILISE POUR L'UKRAINE



La municipalité comme les habitants se sont mobilisés pour apporter leur soutien à la population ukrainienne (*collectes de dons, recensement des offres d'accueil des réfugiés, installation du drapeau de l'Ukraine à l'entrée de bourg...*).

Grâce à l'élan de solidarité, de nombreux dons ont été remis au mois de mars pour les Ukrainiens, lors des collectes du CCAS et du Football Club Jard-Avrillé organisées en partenariat avec la commune. Tous types de produits ont ainsi pu être récupérés, tels que des produits d'hygiène, des denrées alimentaires, des vêtements chauds...

Un camion, mis à disposition par un particulier, chargé des dons, est parti le 16 mars, en direction de la base logistique de l'association Vendée-Ukraine, à Saint-Hilaire-de-Riez, afin qu'elle puisse les acheminer en Ukraine. Un grand merci à tous les acteurs qui se sont mobilisés pour cette action.



FÊTE DE LA MUSIQUE ET FEU DE LA SAINT-JEAN

Rendez-vous le **samedi 25 juin 2022** pour une nouvelle édition de la Fête de la Musique à Jard-sur-Mer ! À la tombée de la nuit, le spectacle se poursuivra avec le traditionnel feu de la Saint-Jean et sa soirée dansante.

Vous êtes musicien ou chanteur, professionnel ou amateur ? La ville lance un appel à candidature auprès des artistes locaux. Contactez la Mairie au 02 51 33 40 17 si vous souhaitez vous produire lors de cet évènement.

EXPRESSION DES ÉLUS "UNIS POUR JARD-SUR-MER"

La Persévérence est souvent récompensée : ça y est ! L'application "IntraMuros" à télécharger sur son smartphone arrivera, c'est sûr. Cette application gratuite qui permet de vous informer, de vous alerter, de vous faire participer à la vie locale pourra bientôt être un outil pour vous si vous le désirez.

Date du prochain Conseil Municipal
sous réserve de modifications
> Jeudi 30 juin 2022
Grande salle des Ormeaux
Réunion ouverte au public à 20h30

UNE NAISSANCE = UN ARBRE PLANTÉ

Initiée par le Conseil Municipal des Enfants, mandat 2019-2021, l'opération "Une naissance, un arbre" a été renouvelée. Ce dispositif consiste à planter un arbre, symbole de vie et de croissance, à chaque naissance d'un bébé jardais.



En 2021, la commune a accueilli sept nouveau-nés. Les familles ont été invitées le 9 avril à participer à la plantation d'arbres fruitiers à l'Observatoire des marais. Ce sont donc 3 cerisiers, 2 pruniers et 2 pommiers qui ont été plantés en leur honneur, en présence des familles, du Maire, des élus, des conseillers municipaux des enfants ainsi que du responsable du service "Espaces Verts".

Cette action vise à sensibiliser les générations futures à la préservation de l'environnement, ainsi qu'à maintenir un cadre de vie le plus agréable possible.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

En 2022, les Français sont appelés à élire leurs députés pour les cinq prochaines années. Le premier tour des élections législatives aura lieu le 12 juin et le second, le 19 juin.

Prochaines Manifestations

(sous réserve de modifications)

MAI

Du 2 au 30 mai	Exposition de photos sur le thème "Les fleurs sauvages" organisée par Passion Photo Jard Galerie commerciale du Super U de Jard		
Du 23 au 29 mai	Exposition "Parcours d'artistes" organisée par "Les pieds bleus" - 38 route de la Forêt, 85520 De 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00		
Dimanche 8	11h30	Cérémonie patriotique	Monument aux Morts - Place de l'Hôtel de Ville
Dimanche 15	À partir de 8h00	Randonnée de la Rose organisée par Jard-sur-Mer Cyclo - Départ place des Ormeaux	
Vendredi 20	12h30	Repas champêtre des Amis Jardais	Grande salle des Ormeaux
Mardi 24	19h30	Spectacle de théâtre de Jard Accueil	Cinéma des Ormeaux
Samedi 28	17h00	Randonnée gourmande et musicale des Employés Municipaux	- Abbaye de Lieu-Dieu

JUIN

Du 4 au 6 juin	Journée	Exposition et vente du Lions Clubs
		Grande salle des Ormeaux
Mercredi 1 ^{er}	11h00	Assemblée générale et repas de Jard Accueil
		Cinéma et grande salle des Ormeaux
Samedi 4 et Dimanche 5	Journée	Tournoi national de football U13 "Yellow Cup"
Dimanche 5	Journée	Stade municipal
Jeudi 9	18h45	Fête des peintres et des sculpteurs
		de Jardin des Arts - Port de plaisance
		Remise des prix du concours de photos "Les fleurs sauvages" de Passion Photo Jard
		Petite salle des Ormeaux
Samedi 11	15h00	Jard Run Color - Port de plaisance
Mercredi 15	10h00	Opération de nettoyage des plages par l'ADLJ
		Plage de Ragounite
Vendredi 24	18h30	Kermesse - École Saint-Joseph
Samedi 25	11h30	Pique-nique de l'amicale Jard Pétanque
Samedi 25	Journée	Stade municipal
		Fête de la Musique et feu de la Saint-Jean
		Centre-ville et port de plaisance